

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

Les pages froissées peuvent causer de la distorsion.

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

MONTREAL, 1^{er} OCTOBRE 1899

LA PETITE REVUE



Economie Politique et Sociale :
Littérature—Philosophie—Sciences—Arts

RÉDIGÉE EN COLLABORATION

SOMMAIRE DU No 19

PRIX

—
Le Numéro
3 cts

—
Un complot—Boers et Anglais—Nos grands hommes peints par eux-mêmes—Nécessité des pèlerinages — Un bel exemple.— Les dominateurs—Correspondance.—A propos du "Scotsman" — Une réclame— Fait à noter —A nos abonnés—Etc.

ABONNEMENT

—
Par Année
75 cts

TOUTE CORRESPONDANCE ayant rapport à la RÉDACTION et à l'ADMINISTRATION doit être adressée à LA PETITE REVUE, Boîte de Poste 2177

ALPH. PELLETIER, Imprimeur-Editeur, 36, rue St-Laurent, Montréal

Téléphone Bell . Main 2256

LA PETITE REVUE

ECONOMIE POLITIQUE ET SOCIALE, LITTÉRATURE, PHILOSOPHIE,
SCIENCES ET ARTS

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois

Vol. I

MONTREAL, 1^{er} OCTOBRE 1899

N^o 19

UN COMLOT

On sait que le juge Choquette exerce les fonctions de commissaire des licences, et qu'il se montre justement sévère contre les hôteliers qui, sous un nom différent, veulent gérer deux ou plusieurs établissements. En un mot, il n'accorde aucune faveur aux marchands de whiskey. Cette attitude lui a valu la haine sourde d'un négociant en gros qui écoule ses poisons dans les hôtels, particulièrement dans ceux qu'il commandite. Or la rectitude de conduite du juge Choquette est préjudiciable aux intérêts mercantiles de cet homme, qui a imaginé un plan très adroit pour supprimer le magistrat gênant.

Il faut dire tout d'abord que ce négociant a des relations très étendues dans le monde politique. Comment des personnages éminents font-ils publiquement commerce d'amitié, de fraternité avec un marchand d'alcool qui a beaucoup moins d'esprit que ses produits, et qui tire son unique mérite du puffisme, cela peut s'expliquer mais cela ne nous regarde pas. Nous constatons le fait, voilà tout, parce que cette constatation nous permet de comprendre la manœuvre tentée.

Voilà l'histoire dans toute sa simplicité.

Pour échapper à l'honnête sévérité du juge Choquette, notre homme se servira de ses amis, lesquels s'efforceront de persuader au magistrat qu'il doit renoncer à sa toge et rentrer dans la politique active, en prenant place à la tête d'un nouveau groupe libéral en formation, dont la force et la popularité assurent à ses chefs les plus hautes destinées.

Si le juge Choquette mord à l'hameçon, ce qui est fort possible tant il est habilement tendu, son siège de juge deviendra vacant et sera occupé presto par un personnage très puissant à Montréal, mais dont l'éclat n'est fatalement qu'éphémère. Ce personnage ne serait pas fâché, dit-on, de choir doucement dans la magistrature, lorsqu'il ne pourra plus rien faire de mieux, ce qui est sur le point d'arriver. De plus, le nouveau juge succéderait à M. Choquette dans le rôle de commissaire des licences. Ce magistrat en cours de fabrication est un

ami intime du négociant en question, et il paraît qu'il n'a rien à refuser à celui-ci. Alors, comme de raison, la maison de gros monopoliserait en quelque sorte le commerce des liqueurs en détail, en confiant à des hommes de paille quelques douzaines de bars bien situées.

Et en avant la soûlerie générale au profit des tripoteurs.

Voilà comment, dans notre belle province, on met au service des fabricants d'aliénés et de malfaiteurs l'influence que l'on tient des citoyens, et, la puissance que l'on devrait dépenser au profit de la chose publique.

La comédie est en train de se jouer. Les intrigants réussiront-ils ? C'est ce que nous ignorons, mais nous sommes bien résolus à dénoncer à quoi sert leurs manœuvres, s'ils ne renoncent pas à cette dégoûtante spéculation. Nous atteindrons ainsi un double but : nous confondrons une association de pirates et nous donnerons une utile leçon au négociant qui nous occupe, savoir que la parole a été donnée à l'homme pour en user avec modération.

Trop parler nuit.

BOERS ET ANGLAIS

L'Angleterre veut l'ombre et le silence pour préparer le guet-apens qu'elle médite contre le Transvaal. Le marquis de Lansdowne, ministre de la guerre de la Grande-Bretagne, a lancé des ordres comminatoires très sévères à l'égard des employés de son ministère qui communiqueraient aux journaux la moindre note concernant les apprêts de la boucherie qu'il rêve.

De son côté, le président Kruger, exprimant les sentiments de ses frères, ne cèdera pas. A la force, ce petit et vaillant pays opposera la force, et les Anglais ont raison de prendre leurs précautions pour éviter la double honte d'une attaque injustifiable et d'une défaite misérable.

Un âne, dit-on, ne bute pas deux fois sur la même pierre. Volontairement, non. Mais involontairement il peut y buter dix fois.

Comme les ânes, les Anglais gardent le souvenir des accieents qui les frappent. Ils se souviennent donc de la mémorable volée qu'ils ont reçue au Transvaal, il y a une vingtaine d'années. Aussi prennent-ils des mesures inouïes pour ne pas s'exposer à un échec coûteux, tant pour leur amour-propre que pour leurs finances.

De quoi s'agit-il, en somme ? Quels griefs a l'Angleterre contre le Transvaal ?

De griefs, il n'y en a point. Mais il y a mieux et plus.

Il y a un petit état prospère, riche, laborieux, satisfait de son sort et ne demandant qu'à vivre de la vie patriarcale à laquelle il est accoutumé.

Il y a que ce petit état est faible, et que les trésors naturels qu'il détient légitimement ont tenté les Anglais.

Il y a que ce petit état, bien avisé, ne veut pas accorder aux aventuriers ou agents anglais le droit de se mêler de ses affaires en pénétrant insidieusement dans ses assemblées délibérantes, et que cette prudence, cette sagesse des Boers, empêche les Anglais de les envahir et de les étouffer.

Il y a, enfin, que l'Angleterre, bouffie d'orgueil, a cru qu'une menace suffirait pour faire tomber les braves Boers aux grands pieds de ses grands hommes, et qu'en cas de résistance elle les mettrait au cachot comme des écoliers, après leur avoir confisqué le contenu de leurs paniers d'abord, leurs paniers ensuite.

Mais les Boers sont des hommes. A la probité ils joignent la dignité, et ils périront jusqu'au dernier plutôt que de subir le joug insolent de ceux qu'ils ont déjà vaincus une fois, dans des circonstances tout aussi graves.

Les Boers entendent se défendre ; les femmes et les enfants même prendront les armes. C'est là une détermination suprême, qui indique le désespoir farouche. Quand un peuple vigoureux, sain, brave, fidèle au drapeau, attaché à son foyer, à ses mœurs et à ses coutumes, clame : « La Patrie est en danger ! » et que les enfants et les femmes donnent l'appui de leurs faibles bras, c'est que ce peuple veut vaincre. Et il vaincra d'autant mieux qu'il est chez lui, et qu'il connaît les endroits où il peut ouvrir de gigantesques tombeaux pour ses envahisseurs.

L'histoire nous fournit peu d'exemples de réussite dans le viol d'un peuple lorsque celui-ci ne veut pas succomber. L'ultimatum aux Boers est si menaçant ; les motifs invoqués si peu fondés en raison et en droit ; les procédés féroces des Anglais en matière de conquête coloniale si connus, que les Boers n'ont aucun espoir à garder si leurs provocateurs prennent avantage par les armes. Aussi est-il probable qu'ils prendront l'offensive. Une dépêche anglaise, de Cape Town le fait prévoir dans les termes suivants :

“ L'impression générale, ici, est que les Boers vont prendre l'initiative de cette révolution et l'on s'attend d'heure en heure à une attaque.”

Ainsi les Anglais appellent la défense des Boers une RÉVOLUTION. C'est inouï d'audace. Mais comme cela va bien motiver et excuser, pour les consciences britanniques, l'emploi des moyens excessifs !

La balle dum-dum, prohibée par le congrès de la Haye, ne jouera pas là-bas de rôle officiel. Elle sera remplacée par un projectile nouveau dont parlait en ces termes M. A. Saissy dans *Le Journal*, de Paris :

“ La balle dum-dum laisse à désirer. Les Anglais, vraiment philanthropes, cherchent à faire mieux. Il s'agit de trouver le projectile

idéal qui ne produira pas d'explosion. — car, au-dessous d'un certain calibre, les projectiles explosifs sont défendus et, pour rien au monde, l'Angleterre n'enfreindrait une défense humanitaire — mais un projectile qui, sans explosion, donnerait les résultats des plus terribles explosifs.

A ceci, quelle est l'âme biblique qui pourrait s'émouvoir ! De nombreuses expériences ont été faites dans ce sens, et la palme appartient, jusqu'ici, au major Berthon. Sa balle ne fait pas explosion, elle "s'épanouit." Un journal spécial en fait la description suivante :

La balle Berthon se compose d'une enveloppe en nickel contenant un noyau de plomb divisé en deux segments qui, tout en étant accolés fortement, n'ont cependant pas d'adhérence. Le noyau de plomb est divisé, suivant son axe, et aux deux tiers de sa longueur, à partir de sa pointe ou de l'arrière du projectile, suivant le cas.

Il y a donc deux sortes de projectiles : dans le premier type, le noyau de plomb est introduit dans l'enveloppe par l'avant, laissant sa pointe à découvert, et est divisé en deux segments de l'arrière à l'avant. Dans le second type, le noyau de plomb est introduit par l'arrière de l'enveloppe et est divisé en deux segments à partir de la pointe.

Quand elle touche les chairs, cette balle s'ouvre comme une tulipe, — l'image doit séduire les délégués de la Conférence de La Haye, — et dans son épouvantable rotation, elle broie et entraîne les chairs, les muscles et les os.

Le temps n'est plus où, comme à Fontenoy, on pourra dire : "Messieurs les Anglais, tirez les premiers." Avec un peuple qui croit devoir employer de semblables projectiles, toute guerre prendra un caractère de sauvagerie et de cruauté épouvantables.

Mettez-vous donc à l'œuvre, doctes savants, inventez-nous des dum-dum et autres projectiles humanitaires, car du moment que l'Angleterre en approvisionne ses troupes, il faut que le monde civilisé se lève pour en interdire l'emploi, ou bien que chacun, pour son compte, prenne ses précautions afin de rendre, le cas échéant, la partie égale."

En résumé, les Anglais, malgré leur ultimatum, malgré leurs balles perfectionnées, malgré leur sinistre Chamberlain ne se pressent pas d'appliquer la correction promise aux Boers. Il semblent plutôt avoir peur de la recevoir, si l'on en juge par les atermoiements qu'ils motivent et par les apprêts qu'ils font. Ils ne paraissent pas vouloir mettre à trop cuisante épreuve le patriotisme de leur troupes insulaires, et préfèrent fournir à la colère des Boers la chair des miliciens coloniaux.

Parmi ceux-ci, on compte les Canadiens dont le loyalisme envers la Couronne est devenu depuis peu une sorte de snobisme. Mais ce loyalisme sera-t-il poussé jusqu'à l'absurde, jusqu'au crime de lèse humanité ? C'est ce que l'avenir nous apprendra. En attendant une réponse par l'exemple à cette inquiétante interrogation, il est bon de faire connaître à nos braves concitoyens le pacte passé entre l'orangiste Sam Hughes, député de Victoria, et l'honorable M. Tarte, ministre des Travaux publics, Canadien-Français de nom, d'origine et de religion.

Il y a quelque temps, M. Sam Hughes disait publiquement et officiellement qu'il pouvait réunir cinq mille anglais du Canada, aptes et prêts à combattre au nom de la Reine, notre gracieuse souveraine. M. I. Tarte, officiellement et publiquement, répondit qu'il se faisait fort de lui offrir un nombre de Canadiens-Français égal à celui qu'il recruterait pour la cause de Sa Majesté l'Impératrice des Indes, ce nombre fut-il supérieur à celui qu'il mentionnait.

C'était un engagement.. Il en fut pris acte.

Or, aujourd'hui, M. Sam Hughes, soit spontanément, soit sous l'empire d'une influence supérieure, annonce qu'il va former une colonne de Canadiens des deux races, dans le but de marcher contre ces coquins de Boers.

C'est donc le moment pour M. I. Tarte de tenir sa parole et de fournir à la guerre odieuse qui se prépare un contingent de victimes canadiennes-françaises.

Hélas ! nos gens, avec le tempérament belliqueux qu'ils tiennent de leurs ancêtres, ne seront pas difficiles à enrôler, si on ne leur fait entendre que la voix du clairon. Le moment semble bien choisi pour donner une valeur sérieuse aux ardeurs guerrières qu'un patriote en renom, M. L. O. David, manifestait il y a quelques semaines, précisément dans le journal de M. Tarte.

Ah ! oui, si on laisse nos braves canadiens-français s'emballer au son des fanfares, à la fougue des discours, à l'éclat des uniformes, au cliquetis des sabres et à la vaine gloriole d'une victoire hypothétique, oui, certes, ils partiront. En même temps que des fusils, on leur donnera des chapelets indulgenciés ; en même temps que des cartouches Berthon on leur offrira des scapulaires bénits, et en même temps que des instructions militaires on leur fera des discours de St-Jean Baptiste, un peu plus ampoulés et un peu plus longs que d'ordinaire : Avec ces viatiques variés, ils partiront le cœur content, la chanson aux lèvres et une résignation héroïque dans l'âme.

Mais si on leur dit que la guerre entreprise par l'Angleterre contre les Boers est une guerre infâme. Si on leur dit que Sam Hughes est un orangiste fanatique, plus francophobe que Clarke Wallace, sur lequel il renchérit toujours lorsque ce dernier insulte la France. Si on leur apprend que lorsque celui-ci dit : Tue ! l'autre crie : Assomme ! Si on leur dit qu'en 1834 lord Durham, dans un discours à la Chambre des pairs, à Londres, a déclaré qu'il y avait deux races qu'il fallait détruire : les Canadiens et les Boers, parce que jamais ils ne se fondraient dans la race anglo-saxonne. Si on leur dit, en un mot, et si on leur prouve que la guerre contre les Boers, qui est une honte pour les Anglais serait un sacrilège, un fratricide pour eux ; si on leur dit que cette profanation de la liberté d'un peuple attaché à ses libertés sera le signal prochain de la profanation de la

leur, alors ils comprendront l'horreur du rôle qu'on veut leur faire jouer, et ils conserveront leur courage, leurs forces, leurs fusils, leurs cartouches, leurs chapelets, leurs scapulaires et leur vrai patriotisme pour marcher contre les hordes de Sam Hughes and Co, le jour où elles tenteront de réaliser le vœu lointain de lord Durham.

Canadiens ! Prenez garde à vous !

Le métier de soldat, exercé sérieusement, n'est pas un jeu, et ceux d'entre vous qui ont l'honneur de porter la casaque et le baudrier ne sont pas des bourreaux à tout faire.

PATRIOTE.

NOS GRANDS HOMMES PEINTS PAR EUX-MÊMES

DIX-NEUVIÈME LETTRE

HONORABLE JUGE FRANÇOIS LANGELIER

Montréal, 19 avril, 1899.

Monsieur le rédacteur en chef,

Vous pouviez difficilement vous adresser plus mal qu'à moi pour avoir un avis sur une question de littérature. Depuis plus de vingt ans, mes occupations ne m'ont guère permis un commerce assidu avec les lettres. J'ai été obligé par état de faire une nourriture quotidienne du Code Civil, du Code de Procédure et des recueils de jurisprudence, et j'ai bien plus fréquenté avec le Code Municipal et les statuts refondus qu'avec les poètes, les romanciers, les historiens et les philosophes. Lorsque l'exercice de ma profession me laissait quelques moments libres, j'étais obligé de les consacrer à la lecture des " livres bleus " ou du " Hansard, " et vous savez si cette littérature constitue une nourriture intellectuelle délicate et succulente !

Mais n'importe, vous désirez avoir mon avis, je vais vous le donner.

Mon livre par excellence, c'est la Bible. En dehors de toute considération de doctrine, je ne connais rien dans aucune littérature qui l'égale. Où pourrait-on trouver des odes qui ont autant de mouvement, de grandeur et d'élévation que les Psaumes de David, des chants d'amour aussi sublimes et aussi poétiques que le Cantique des Cantiques et des élégies plus grandioses et plus tristes que les Lamentations de Jérémie ? Quel est le livre d'histoire qui pourrait être comparé à la Génèse ? Quelle est la langue qui peut se vanter de posséder des nouvelles supérieures à l'histoire de Job, à celle de Tobie et, surtout, à celle de Joseph ? Dans quelle littérature pourrait-on trouver des livres de philosophie comparables au Livre de la Sagesse, à celui des Proverbes, aux épîtres de St-Paul et, surtout, à ce sublime, à cet incomparable Sermon sur la Montagne, qu'on devrait relire tous les jours ?

Et notez que nous ne lisons que des traductions et, quelquefois même, des traductions de traductions de ces livres.

Après la Bible, je l'avouerai de suite, au risque de passer pour avoir des goûts vieillots et démodés, mes auteurs favoris sont les classiques Grecs :

Homère, Eschyle, Sophocle, Euripide, Aristophane, n'ont jamais été dépassés, et ont rarement été égalés, à mon avis, dans les temps modernes. Victor Hugo, dans quelques parties de la " Légende des Siècles " pourrait seul être comparé à Homère, et Shakespeare à Eschyle. Et Platon, le " divin Platon," quel est l'écrivain moderne qui ait devisé dans un langage à la fois si élevé, si simple et si clair que le sien, des grands problèmes de la destinée humaine ? Je ne connais que St-Augustin qui l'ait égalé, mais il n'avait pas la belle langue grecque de la grande époque. Le seul écrivain moderne qui rappelle Platon, c'est Renan dans ses plus belles pages.

Et Demosthènes, dont quelques discours lus dans une pâle traduction vous donnent la chair de poule ; qu'est-ce que cela devait être que de l'entendre ?

Chez les Latins, mes auteurs favoris sont Virgile, Horace, Cicéron, César et Tite-Live. Tacite me fatigue par ses airs prétentieux. Cicéron est bien un peu vaniteux, mais il est si instruit, si intéressant, si " honnête homme," dans le sens qu'avait ce mot au XVIIe siècle, que je lui pardonne sa vanité.

J'ai parlé si au long des écrivains de l'antiquité qu'il ne me reste que peu d'espace pour indiquer mes auteurs préférés parmi les écrivains modernes, si je ne veux pas que ma lettre soit d'une longueur démesurée. Je vais donc me contenter d'un simple catalogue.

POÈTES.—Molière, Corneille, Racine, Régnaud, Lafontaine, Victor Hugo, Lamartine, Alf. de Vigny, Alf. de Musset, Leconte de Lisle, Shakespeare, Byron, Longfellow, Tennyson, Gœthe, Schiller, Dante, Tasse.

ROMANCIERS.—Mme de Lafayette, Diderot, Lesage, (Stendhal), Alex. Dumas père, Balzac, Mérimée, Gust. Flaubert, Guy de Maupassant, Walter Scott, Dickens, Thackeray, Stevenson, Rudyard Kipling, Cervantes, d'Annunzio.

HISTORIENS.—Bossuet, St-Simon, Augustin Thierry, Guizot, Thiers, Ste-Beuve, Taine, Hanotaux, Guizot, Ozanam, Montalembert, Macaulay, Prescott, Ranke, Savigny, Cantu, Muratori.

PHILOSOPHES.—Cousin, Jouffroy.

Ces quatre catégories laissent de côté quelques-uns des écrivains que j'aime le plus à lire, comme Mme de Sévigné, Châteaubriand, et plusieurs autres, mais il faut que je m'arrête.

Bien à vous,

F. LANGELIER.

La magistrature nous donne un bel exemple d'érudition. Le juge Taschereau a soixante-dix auteurs préférés. L'honorable juge Langelier a dû en oublier deux, car il n'en cite que soixante-huit. Il est vrai que l'étude spéciale de la Bible lui tient lieu de tout et qu'il a dû négliger bien des auteurs pour se plonger dans les jouissances artistiques que la lecture de ces incohérences lui procure. Rien, dit-il, n'égale ce livre, dans aucune littérature. Et M. Langelier cite les Psaumes, que nous lui passons volontiers. Il est admis, en effet, que les psaumes de David, ou qui du moins lui sont attribués, ont un réel mérite littéraire. Mais où diable M. Langelier trouve-t-il de la sublimité dans le *Cantique des Cantiques*. Ce n'est qu'un mauvais poème badin, licencieux, un épithalame païen, auquel les théologiens s'efforcent de trouver un sens mystique, afin de le présenter comme l'emblème de l'union de Jésus-Christ avec l'Église.

Voici un faible échantillon de ce chant d'amour macaronique :

L'ÉPOUX, chap. VI, v. 4. . . Vos cheveux sont comme un troupeau de chèvres, qui se sont fait voir venant de la montagne de Galaad. . . —5. Vos dents sont comme un troupeau de brebis qui sont montées du lavoir. . . —6, Vos joues sont comme l'écorce d'une pomme de grenade, sans ce qui est caché au-dedans de vous.—Chap. VII, v. 1. . . Que vous démarchez sont belles, ô fille de prince, par l'agrément de votre chaussure ! Les jointures de vos hanches sont comme des colliers travaillés par la main d'un excellent ouvrier.—2. Votre nombril est comme une coupe faite au tour, où il ne manque jamais de liqueur. Votre ventre est comme un monceau de froment, tout environné de lis.—3. Vos deux mamelles sont comme deux faons jumeaux de la femelle d'un chevreuil.—4. Votre cou est comme une tour d'ivoire. Vos yeux sont comme les piscines d'Hesebon. . . Votre nez est comme la tour du Liban, qui regarde vers Damas.—5. Votre tête est comme le mont Carmel ; et les cheveux de votre tête sont comme la pourpre du roi, liée et teinte deux fois dans les canaux des teinturiers. . . —7. Votre taille est semblable à un palmier, et vos mamelles à des grappes de raisin.—8. J'ai dit : Je monterai sur le palmier, et j'en cueillerai des fruits, et vos mamelles seront comme des grappes de raisin, et l'odeur de votre bouche comme celle des pommes.—9. Ce qui sort de votre gorge est comme un vin excellent.

A ceci l'Épouse répond :

Chap. XII, v. 1.—Qui me procurera le bonheur de vous avoir pour frère, suçant le lait de ma mère, afin que je vous trouve dehors, que je vous donne un baiser, et qu'à l'avenir personne ne me méprise ?—2. Je vous prendrai et je vous conduirai dans la maison de ma mère ; c'est là que vous m'instruirez, et je vous donnerai un breuvage d'un vin mêlé de parfums, et un suc nouveau de grenade.—3. Sa main gauche est sous ma tête, et il m'embrassera de sa main droite.

Il y en a comme cela huit chapitres, comprenant 115 versets.

Les citations que nous venons de faire sont tirées de la traduction de Lemaistre de Sacy, approuvée par M. l'abbé Courcier, théologal de Paris ; par les docteurs en théologie Le Caron, T. Roulland, Blampignon, Ph. Dubois, le tout suivi d'une permission d'imprimer, de vendre et de lire l'ouvrage, signée du cardinal de Noailles, archevêque de Paris, et contresignée par Chevalier.

Nous connaissons une chanson idiote, dont nous allons donner un aperçu et au sujet de laquelle nous voudrions bien connaître l'avis de l'hon. juge Langelier. Cette seie n'est pas plus bête que le cantique de Salomon, pas plus charnellement suggestive non plus, mais elle est plus claire, plus saisissable dans ses allusions, et, certes, pas plus sale. On peut en parler après le *Cantique des Cantiques*.

C'est un amoureux qui soupire auprès de sa belle :

Que je voudrais être chandelle,
Pour t'éclairer, ô mes amours !

Que je voudrais être ficelle,
 Pour m'attacher à toi toujours !
 Je pos'rais, si j'étais cuillère,
 Sur ta lèvre un baiser bien doux. . .
 Etc., etc.

Il y a une dizaine de couplets de cette insanité. Le héros veut être son tyran de bottine, sa jarretière, son collier, son corset, son ratelier, ses bas, etc. En un mot, c'est le *Cantique des Cantiques* moderne. Non approuvé par les théologiens, mais non moins sublime que son aîné.

Après l'amour sublime, l'hon. Juge trouve dans la Bible des élégies grandioses dans les *Lamentations* de Jérémie. Si M. Langelier nous affirme qu'il les lit dans le texte de Baruch, qui en est le véritable auteur, nous nous soumettrons volontiers à son opinion ; mais s'il lit les jérémiades du prophète dans les traductions orthodoxes, halte-là !

De même pour les beautés cachées de l'histoire de Job. Ce brave homme est l'objet d'une gageure entre Dieu et Satan. Ce dernier prétend que si Job est éprouvé dans ses biens, dans ses affections et dans sa chair, il maudira son créateur. Dieu, de son côté, soutient que Job lui demeurera fidèle. Et voilà le pari engagé. Satan peut tout faire à Job, excepté lui ôter la vie. La ruine, la décadence, la douleur s'abattent sur Job, avec la permission de Dieu par les mains du Diable. Job ne faiblit pas et bénit le Seigneur qui lui fait l'honneur de le laisser torturer ; puis il dispute avec ses amis sur la bonté de Dieu. Regrettant son premier état, Job passe en revue ses jours de bonheur et regrette le temps où il lavait ses pieds dans le beurre, et où la pierre répandait pour lui ses ruisseaux d'huile, (chap. XXIX, v. 6.) Au chapitre suivant, v. 1 à 2, Job rappelle sa bonté, sa justice d'antan en disant :

Mais maintenant je suis méprisé par des personnes plus jeunes que moi, dont je n'aurais pas daigné autrefois mettre les pères avec les chiens de mon troupeau ;—2. dont la force et le travail des mains étaient moins que rien à mon égard, et qui étaient même regardés comme indignes de la vie :—3. des gens tout secs de faim et de pauvreté, qui allaient chercher ce qu'ils pourraient ronger dans un désert, dont l'affliction et la misère avaient défiguré le visage ;—4. qui mangeaient l'herbe et les écorces des arbres, et qui se nourrissaient de racines de génévrier ; . . .—5. ces hommes dont les pères sont des insensés, ces hommes de la dernière bassesse, qui sont le mépris et le rebut de la terre, sont ceux qui m'insultent, etc.

Voilà le langage du saint homme Job, dont aucune langue ne peut se vanter de posséder rien de supérieur.

Bref, la Bible, selon l'hon. juge Langelier, est supérieure à toutes les littératures, comme forme et comme fond, même lorsqu'on ne lit que des traductions de traductions.

Nous ne croyons pas à la sincérité de M. Langelier, parce que c'est un homme instruit, un homme sensé, et que l'étude des soixante-sept autres auteurs qu'il cite parmi ses préférés n'a pas dû lui laisser le temps de "potasser" la Bible au point de s'hypnotiser en elle. Nous ne voyons dans cette affirmation de la supériorité d'un livre où l'esprit tourmenté trouve tout ce qu'il veut, qu'une risette au clergé, tout bonnement. Ajoutons, pour l'édification de M. Langelier, que la lecture de la Bible n'a été permise aux fidèles par le pape que tout récemment. Il est même probable que depuis cette permission pontificale, l'honorable juge n'a pas feuilleté son livre favori.

VINGTIÈME LETTRE

RÉVÉREND PÈRE L. LALANDE

Collège Sainte-Marie, Montréal, 15 avril 1899.

Monsieur le rédacteur,

Pardonnez-moi si je ne vous envoie ce billet qu'à la dernière heure.

Je n'y inscris que deux noms : Rodriguez et Veillot. Et si vous trouvez que c'est vainement là trop peu, ajoutez-y, si vous voulez, saint Thomas d'Aquin, Lehmkühl et Rohrbacher ; Bossuet, Félix et de Montalembert. Si ce n'est pas encore assez, joignez-y Horace, Racine et Lamartine : puis, René Bazin, qui est en train de me faire oublier Féval. J'y mettrai bien aussi Daudet... ce charmeur de Daudet que j'aimerais tant, s'il me respectait plus.

Tout à vous en N.-S.

LOUIS LALANDE, S. J.

Lettre courte, visiblement sincère, et exempte de snobisme. Un prêtre qui avoue aimer Daudet — ce qui suppose bien d'autres lectures profanes — nous semble d'un esprit plus indépendant que les laïques prétendant ne pouvoir supporter que les pères de l'Église et leurs continuateurs.

On lit dans *La Patrie* du 25 septembre :

Le clergé catholique d'Ottawa a déjà souscrit \$5,000 en vue du jubilé sacerdotal de Mgr Duhamel. Les Irlandais catholiques, à une assemblée tenue hier, ont décidé de présenter une adresse et une bourse de \$1,000 à Sa Grandeur. Un comité a été nommé pour voir aux souscriptions.

Quel est donc l'imbécile qui prétend que la foi s'en va ?

Et qui ose dire que l'argent est rare ?

* **

A la rentrée des classes, un cher frère demandait à un de ses nouveaux élèves qui était le plus âgé, son frère aîné ou lui.

NÉCESSITÉ DES PÈLRINAGES

Nous lisons dans *Le Rapatriement* de Roberval, du 18 septembre, les lignes suivantes :

“ A propos des pèlerinages à la Bonne Ste-Anne, il existe dans le lac St-Jean une coutume qui menace de dégénérer en un abus grave : Je veux parler des *quêteux* du pèlerinage. Tous les ans, du moment qu'un pèlerinage est décidé, on voit passer par les maisons des gens (et leur nombre augmente toujours chaque année) qui demandent la charité “ pour aller faire un voyage à la Bonne Ste-Anne, ” je ne doute pas que pour plusieurs, ce soit réellement dans le but de demander des faveurs à cette grande Sainte, ou de la remercier des grâces obtenues, qu'elles font ce pèlerinage. Mais un grand nombre aujourd'hui de ces *quêteux*, ont pour but principal de faire un voyage aux dépens du public. Ces personnes devraient comprendre que si elles n'ont pas le moyen de se payer le luxe d'un voyage à Ste-Anne de Beaupré, la Bonne Ste-Anne a le bras assez long pour leur venir en aide, même s'ils se contentent de la prier dans le lac St-Jean.”

C'est plein de sens, ce que dit notre confrère. Certainement que la bonne Ste-Anne a le bras assez long pour fouiller, de son sanctuaire au Lac St-Jean, dans la poche des nigauds. Mais si tout le monde pensait comme l'auteur des lignes que nous reproduisons, l'industrie si florissante des pèlerinages périliterait, et nos bons curés feraient une drôle de mine.

Il y a de l'hérésie dans cette affirmation, et nous craignons pour notre confrère un rappel à l'ordre un peu brutal.

S'aviser de propager la nouvelle que les pèlerinages sont inutiles, voilà une audace que nous n'oserions afficher.

Oui, les pèlerinages sont utiles. Non seulement pour les organisateurs de ces parties de plaisir fructueuses ; non seulement pour les exploiters d'une statue de plâtre plus ou moins bien venue ; ils sont utiles aux honnêtes gens pour se compter. Les pèlerins n'étant pas toujours d'une grande moralité, on a pris ce mot pour synonyme de fripon, d'homme rusé, adroit, menteur, dont il est prudent de ce défier, et l'on dit couramment d'un être méprisable : Si vous connaissiez le pèlerin ! C'est presque un proverbe, et les proverbes sont l'expression de la sagesse des nations. S'il n'y avait plus de pèlerinages, on serait dans un doute troublant sur la moralité de ses voisins. Avec eux, au contraire, on est fixé.

Nous sommes pour les pèlerinages !

Gardez vos filles chez vous, si vous voulez qu'elles restent en fleur. Envoyez-les dans les presbytères, si vous voulez qu'elles portent des fruits.

UN BEL EXEMPLE

M. l'abbé Champoux, vicaire de l'église du Sacré-Cœur, à Montréal, vient de faire un bel acte d'indépendance. Sentant que la chasteté professionnelle n'était pas compatible avec la cantharide du confessionnal, et que le frôlement continu des femmes lui révélait trop sensiblement sa virilité, il a pris une résolution honnête. Ne voulant pas abuser des sens de ses pénitentes ou "ridicoculiser" les maris de ses belles fidèles, il a loyalement quitté le service des autels pour aller se marier avec l'accorte servante de son curé, M. Adam.

Les vieilles bigotes, que la tournure agréable de M. Champoux plongeait en des rêveries érotiques, se voilent la face et crient au scandale.

Nous autres, bons citoyens et citoyens utiles, nous félicitons l'honnête prêtre qui a préféré violer un vœu hors nature que de connaître des crimes hors nature.

C'est bien ! M. Champoux. Mariez-vous, faites des enfants, forts, vigoureux et sains d'esprit comme vous. Vous serez plus utile à votre pays en le dotant d'hommes à votre image qu'en paradant dans le chœur devant de tendres poulettes jacassantes et lituanisantes.

Vous ne causez de dommages qu'à votre curé, qui devra faire une insertion dans *La Presse* pour réparer la perte de sa servante. Et encore trouvera-t-il le moyen de faire payer cette annonce par quelque bonne femme.

Maintenant, nous sommes prêts à parier n'importe quelle somme que M. Champoux n'enverra pas ses fils au séminaire.

Qui tient le pari ?



Nous avons eu la curiosité, la patience et le courage, de relever dans un numéro de *La Patrie*, (25 sept.,) tout ce qui s'y étalait à la louange de messieurs les ecclésiastiques, tant séculiers que réguliers. Voici les sujets religieux qui ont été traités ce jour-là :

M. l'abbé Colin ; Société d'une messe ; collège Ste-Marie ; l'abbé Richard ; les églises philippines ; l'abbé Therrien ; chapelle de la Miséricorde ; curé Bernard, de Sorel ; M. l'abbé Garon ; Ordination à Ottawa ; Mgr Falconio ; Pèlerinages ; Bazar de Ste-Anne ; Missions des Rédemptoristes ; sur Mgr Evray ; Retraite chez les Frères ; Pèlerinage à Rigaud ; Jubilé de Mgr Duhamel ; R. P. Fallon ; Sœur St-Philippe.

Soit vingt sujets absorbant 607 lignes.

Ce que les journaux catholiques français doivent ouvrir les yeux en constatant ce pieux servilisme !

LES DOMINATEURS

Nous sommes heureux de constater que le grand historien Michelet avait sur le prêtre catholique la même opinion que nous.

Le prêtre, voilà notre ennemi. Pourquoi est-il la plaie de la société moderne, le ferment de discorde entre le mari et la femme, entre le père et la fille ? Parce que le sacerdoce catholique est fondé sur une double immoralité : le célibat et la confession.

Le célibat ecclésiastique est une institution contre nature, qui rend nécessairement le prêtre malheureux, envieux et malfaisant. La confession ouvre à cet homme, qui n'a pas de famille, la porte de toutes les familles. Elle lui livre la mère, et par celle-ci il met la main sur les enfants. S'il ne peut atteindre le père, il l'isole et le remplace.

Et pourtant, sortis du peuple, votre voie, prêtres, serait de marcher avec le peuple ; mais la vanité s'y oppose. Dans votre paroisse, qui fréquentez-vous ? les gros, les riches ; s'il y a conflit, qui soutenez-vous ? Les malheureux ? Jamais ?

Eh bien, tant mieux, le progrès y trouvera son compte ; l'obstination du clergé à se tenir éloigné de la démocratie, aura ce résultat salutaire que l'émancipation complète de la raison humaine sera plus prochaine. Le peuple est bon, crédule, sensible aux marques d'attention ; il est loin d'être affranchi des superstitions dont les prêtres ont imprégné son intelligence ; mais avec l'instruction, il parviendra à s'émanciper.

Oui, messieurs du clergé, vous voulez dominer, dominer partout, dominer quand même, dominer toujours. Courbés sous l'autorité de vos supérieurs ecclésiastiques, menés à la baguette, ployés sous une discipline arbitraire et tyrannique, vous vous vengez ainsi d'être tenus en esclavage par l'oppression que vous exercez à votre tour sur les troupes qui vous sont soumis. Eh bien ! vous avez raison, usez de votre influence, abusez-en même, ce sera plus tôt fini.

CORRESPONDANCE

SECRETO.—Nous accepterons avec plaisir toutes les communications que vous voudrez bien nous faire parvenir, mais il est indispensable que nous vous connaissions. Le secret vous sera gardé aussi fidèlement qu'au confessionnal, vous pouvez en être certain.

M. Hugh Macdonald a déclaré qu'il ne se montrait hostile qu'aux Européens NÉS EN DEHORS du pays.

Il faut croire qu'il y a des Européens nés au Canada.

A PROPOS DU "SCOTSMAN"

Nos lecteurs se souviennent de la poussée d'indignation qui s'empara de la presse anglaise lors du naufrage de *La Bourgogne*. A en croire les journaux anglais, l'équipage de ce navire s'était conduit lâchement en repoussant les femmes avec une brutalité inouïe, afin de se sauver plus rapidement.

Ce qu'il y avait de lâche dans cet aventure, c'était l'abominable invention des feuilles britanniques. Tout le monde sait que les Anglais dénaturent les nouvelles concernant les autres pays, et particulièrement la France, mais on n'imaginait pas que la haine enviieuse dont Albion est dévorée pût aller jusqu'à l'infamie.

Lorsque la lumière se fit sur ce sinistre, elle mit en évidence l'héroïsme des matelots et des officiers, et l'Angleterre en fut pour ses frais de mensonges.

Ce souvenir nous revient à l'esprit au moment où tout Montréal vibre d'une indignation légitime à cause des actes de brigandage commis à bord du *Scotsman*. Il n'y a pas à dire que ce sont que des présomptions, des faits grossis par l'imagination délirante de quelques passagers encore sous le coup d'un affolement compréhensible mais suspect dans ses rapports. Non ! non ! Une partie de l'équipage a été capturée à Montréal et à Liverpool, et les bandits étaient presque tous porteurs d'objets précieux volés dans les cabines, ou arrachés par violence aux femmes, mortes ou mourantes.

On parle aussi — sans oser relater le fait dans les journaux — de viols accomplis par les ignobles coquins qui composaient l'équipage.

Mettons qu'il y ait de l'exagération dans tout cela ; c'est possible. Mais, même réduites à leur plus simple expression, les scènes qui ont accompagné et suivi le naufrage du *Scotsman* déshonoreraient des pirates de profession qui, eux du moins, se battent à visage découvert, donnent des coups mais s'exposent à en recevoir.

La crapule qui était à bord du navire anglais n'a même par la criminelle grandeur des corsaires. Comme des crapauds gluants se glissent sous les pierres des cavernes, ils se sont glissés dans les cabines à l'heure où l'union fraternelle de tous les êtres humains présents dans un lieu isolé, au milieu de la tempête, était nécessaire. Ils ont volé l'or, ils ont volé les bijoux, ils ont volé les vêtements des passagers, ils ont volé les liqueurs spiritueuses qui, à cet instant suprême étaient indispensables aux pauvres femmes, aux petits enfants et aux hommes épuisés. Ils se sont soulés comme des pores, puis se sont jetés, en rut, sur des femmes sans défense.

Voilà ce qu'ont fait des misérables appartenant à la nation hypocrite et jalouse qui exploite les catastrophes les plus lamentables — telles le naufrage de *La Bourgogne* ou l'incendie du *Bazar de Cha-*

rité. — pour tenter de flétrir une nation dont les enfants se montrent chevaleresques en toutes circonstances.

Nous ne rappellerons pas ici toutes les hontes accumulées sur la marine anglaise par la féroce lâcheté de ses équipages et même de certains de ces officiers, dans des sintstres récents. Nous citerons seulement ces quelques lignes publiées dans un journal parisien en décembre 1895.

“ La cour d’assises de Guernesey vient de condamner le capitaine du navire *Why Not* à six mois de travaux forcés (hard labour), pour avoir, avec son second, abandonné son navire en feu, le 8 juin dernier, laissant à bord vingt passagers français.

“ Le second a été condamné à deux mois de la même peine.”

Nous félicitons le gouvernement fédéral d’avoir pris des mesures de rigueur pour châtier l’équipage anglais, et nous espérons que les coupables seront traités selon leurs épouvantables actions.

Trop de sévérité, pour de tels forfaits, ce n’est pas encore assez.

UNE RÉCLAME

Mais une réclame méritée.

Seulement, avant d’aller plus loin, nous tenons à dire que cette réclame n’est ni payée, ni sollicitée. Nous ajoutons que nous ne connaissons pas de vue celui en faveur de qui nous nous dépensons avec plaisir, et, qu’au contraire, jusqu’à ce jour nous n’avions eu qu’une très faible admiration pour son talent. Il nous semblait même que celui-ci était établi sur la réclame.

C’était là notre erreur.

Quiconque a dix minutes à perdre, peut utiliser ces instants vides en se rendant chez M. Scott, le marchand de tableaux de la rue Notre-Dame. Là, il verra, isolés des eaux fortes ou des aquarelles commerciales, deux forts jolies toiles. A la droite du curieux c’est une sorte de pope, jeune vieillard, énergique et expressif. Tête barbue, posée de trois quarts, très belle, très parlante, bien campée et bien dessinée. On peut bâtir autour toutes sortes de récits épiques ou vulgaires. C’est un homme. C’est un prophète. C’est peut-être un dupeur. N’importe, le sujet a une personnalité idéale. Au fond, quoique ce ne soit qu’un tableautin, c’est une œuvre de belle venue.

A gauche, vous voyez un soudard : chapeau tromblon froissé, trogne enluminée, fraise fanée, mais nez proéminent. Ce doit être un frère de Cyrano, si ce n’est lui-même. C’est chaud, c’est éloquent, et c’est peut-être plus beau que le pope du nord, son voisin.

Le même défaut caractérise les deux tableaux : les couleurs sont

un peu crues ; elles sont un peu trop rutilantes. A part ce défaut que la patine du temps corrigera, ces deux excellentes pochades (ce n'est pas autre chose), pour un amateur éclairé valent deux œuvres fortes.

Pour justifier notre titre, disons avec plaisir que ces bons tableaux sont de notre compatriote Joseph St-Charles.

Nous le félicitons et nous nous félicitons de voir nos frères travailler si bien à la décentralisation artistique.

FAIT A NOTER

La Patrie, qui nous a tenu au courant des moindres faits et gestes de l'hon. M. I. Tarte, a omis un important détail de son séjour en France. Est-ce un oubli, est-ce une cachotterie ?

Qui le sait ?

Mais voici l'incident.

L'honorable ministre des Travaux publics retarda de huit jours la date de l'opération qu'il devait subir, pour aller à Londres rencontrer Sir Adolphe Caron. Cela aussi secrètement que possible.

Que se sont dit ces deux personnages ? Nul ne le sait. Mais on pourra le deviner plus tard, lorsque certains événements prévus se réaliseront.

Nous enregistrons aujourd'hui un fait qui, en apparence du moins, n'a aucune importance, mais nous le rappellerons au souvenir de nos lecteurs en temps voulu.

Ce jour-là on comprendra bien des choses qui sont en ce moment incompréhensibles, et sir Wilfrid Laurier, malgré son imperturbable flegme, n'en reviendra pas.

A NOS ABONNÉS

Nous prions ceux de nos abonnés qui reçoivent LA PETITE REVUE depuis le premier numéro, c'est-à-dire depuis neuf mois, de bien vouloir nous faire parvenir sans délai le montant de leur abonnement. En nous envoyant cette petite somme, en timbres-poste ou autrement, ils nous éviteront des frais d'encaissement que nous pourrions mieux utiliser en apportant l'an prochain de notables améliorations à notre publication.

Nous comptons à cet égard sur la bonne volonté de nos amis connus et inconnus.